



LA ROCHE

LES INSTANTS RECRE' ACTIONS

PÉRIODE
n°01

le
PETIT ↙
programme
des animations

TAP'S ↘

DU 09 SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE 2024

LE COUDRAY

ÉCOLE DU COUDRAY
MERCREDI • 08H45 > 09H45

ÉMILIE



Activité 1

PS - MS - GS - CP - CE : L'Art sous toutes ses formes !

Viens explorer les différentes techniques artistiques dans les domaines du dessin, de la peinture, de la sculpture, et bien d'autres encore, de façon ludique et divertissante

LOLITA



Activité 2

CM1 - CM2 : Jeux d'énigmes et de logique

Si tu aimes te creuser la tête et résoudre des énigmes, déchiffrer les codes secrets et mettre les autres au défi, rejoins nous pour des séances TAP'S pleines de mystères...

PARTICIPER
aux TAP's

Retrouver le détail des activités dans le Petit Programme des Animations TAP's sur notre site internet audomainedelaroche.fr.

Pour participer aux TAP's, il est indispensable d'être **inscrit à La Roche**.

Réserver les Temps d'Activités Péri-éducatifs via l'espace sécurisé du portail famille audomainedelaroche.portail-familles.app/



LA ROCHE

LES INSTANTS RECRE' ACTIONS

PÉRIODE
n°01

le "PETIT" ↓ programme des animations TAP'S

DU 09 SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE 2024

PLESSÉ

ÉCOLE LA RONDE
MARDI • 15H > 16H

Activité 1

GS : Petits artistes

Viens exprimer ta créativité à travers de nombreuses techniques d'arts plastiques

Activité 3

CE : Atelier jardinage

Après les vacances estivales, notre jardin a besoin d'être chouchouté. Munis-toi de tes gants et de ton arrosoir. Peut-être aurons-nous la chance de goûter à quelques tomates cerises.

Activité 2

CP : Création de bracelets/portes clés

Viens imaginer et créer tes plus beaux bracelets et portes clés pour toi, tes amis ou ta famille.

Activité 4

CM1 - CM2 : Rapid'Quizz

Viens te surpasser et défier tes amis dans une course de quizz contre la montre où la rapidité et la réflexion seront à l'honneur.

MARIE PIERRE



YASMINA



ANGÈLE



CHAROTTE



Le coût de cette activité est financé par vos communes. C'est pourquoi, le nombre d'enfants accueillis sur ces créneaux est limité, afin de respecter les taux d'encadrement des accueils collectifs de mineurs établis par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

